

Mise en ligne : 12 décembre 2016.
Dernière modification : 4 janvier 2017.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ COMMERCIALE TUNISIENNE, Tunis

S.A., 15 avril 1905 p. 70 ans.

TUNISIE

(*Le Journal général de l'Algérie*, 13 décembre 1917)

Le port de Tunis a repris une animation à laquelle nous n'étions plus habitués.

.....
La Société commerciale tunisienne reçoit en ce moment, dans ses entrepôts, 2.500 tonnes de houille qu'un vapeur débarque.

INFORMATIONS MARITIMES

L'outillage du port de Tunis

(*Le Sémaphore algérien*, 2 janvier 1920)

Outiller le port de Tunis de façon à faciliter la manipulation des marchandises, à faire perdre le moins de temps possible aux navires qui fréquentent ce port, tel est le but vers lequel tendent actuellement les efforts du commerce et des compagnies intéressées.

Dans cet ordre d'idées, la « Société commerciale tunisienne », qui a pris une place prépondérante dans tout ce qui concerne l'acconage, ne sera pas la dernière à intensifier cet outillage indispensable.

C'est ainsi qu'elle vient de commander à l'industrie tunisienne trois pontons-grue de grande dimension. Ces pontons ont été mis récemment en chantier.

Dès qu'ils entreront en service, ils permettront d'opérer sur plusieurs navires à la fois. Leur coût dépassera un million de francs.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE TUNISIENNE

SIÈGE SOCIAL : 28, rue de Châteaudun, PARIS

DIRECTION : 31, rue Es-Sadikia, TUNIS

Acconage = Charbons = Affrètements = Transit = Magasinage = Assurances

Adresse télégraphique : FREIGHTER (PARIS, TUNIS, BIZERTE, SOUSSE, SFAX).

(*Les Annales coloniales*, 16 avril 1922)

Le conseil d'administration composé comme suit :

Président : M. F. Gorchs-Chacou. ;

Vice-président : M. Albert Savon ;

Administrateur délégué : M. Roger Savon ;

Administrateurs : MM. Gaston Bouffe, Henri Savon et Marcel Marceron, secrétaire du conseil,

indique que cette société poursuit son développement en Tunisie, sous le contrôle et

avec l'appui considérable de deux groupes représentés dans tous les ports de la métropole, des colonies et de l'étranger.

LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE D'AFFRÈTEMENTS & DE COMMISSION

et

MESSIEURS SAVON FRÈRES

dont la spécialisation dans le domaine des combustibles et de la manutention en général est si justement appréciée.

La situation exceptionnelle acquise par la Société commerciale tunisienne dans la Régence, notamment à Tunis, Bizerte Sousse et Sfax, lui a assuré, toujours, la clientèle des grandes compagnies de navigation françaises et étrangères.

Grâce à ses nématodes de travail très modernes, les armateurs ont aujourd'hui la certitude que leurs navires seront opérés avec rapidité et les taux journaliers atteints couramment par la Société commerciale tunisienne à l'embarquement ou au débarquement, soit 800 à 1.000 tonnes, ont largement contribué à l'abaissement du fret sur le port de Tunis qui, malgré sa situation défavorable, cote maintenant à parité avec Marseille ou Alger, pour le transport des combustibles en provenance d'Angleterre.

La Société possède un outillage tel. qu'elle peut alléger ou compléter en rade les navires auxquels un tirant d'eau supérieur à 20 pieds interdirait l'accès des bassins.

LÉGENDES :

Un déchargement à quai de Tunis

2 grues de 3 tonnes employées au déchargement du blé en vrac.

Grue flottante de 5 tonnes, à benne preneuse automatique employée spécialement à la manutention des charbons.

Grue de 8 tonnes au débarquement de colis lourds.

Grue flottante de 5 tonnes à benne automatique opérant le déchargement d'un charbonnier.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE TUNISIENNE

S.A. frse au capital de 1,4 MF.

Siège social : Paris, 28, r. de Châteaudun

Siège d'exploitation : Tunis. — Agences : Bizerte, Sousse, Sfax

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 856)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 7 membres, nommés p. 6 ans propriétaires de 5 actions.

GORCHS-CHACOU (Félix)[SCAC], 19, r. Saint-Pierre, Neuilly-sur-Seine ; pdt ;

SAVON (Albert), 1, bd Montrichet, Marseille ; v.-pdt ;

SAVON (Roger), 182, bd Haussmann, Paris ; adm. délégué ;

BOUFFÉ (Gaston)[SCAC], 45, bd Beauséjour, Paris.

SAVON (Henri-D.), 9, r. du Général-Langlois, Paris ;

MARCERON (Marcel)[SCAC], 8, villa d'Orléans, Neuilly-sur-Seine.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

ARNAUD (Gratien), à Marseille.

Objet. — Toutes opérations de commerce et d'industrie en Tunisie.

Capital social. — 1,4 MF en 2.800 act. de 500 fr.

Répartition des bénéfices. — 5 % à la rés. légale. Ts prélèvements pour fds de

réserves spéciales. Sur le surplus : 15 % à la disposition du conseil ; 5 % aux actions ; le solde : 10 % au conseil , 90 % aux actions.

(Les Archives commerciales de la France, 1^{er} juillet 1925)

Paris. — Modification des statuts. — Soc. COMMERCIALE TUNISIENNE, 28, Châteaudun. — 6 mai 1925. — *G. T.*

SOCIÉTÉ COMMERCIALE TUNISIENNE
S.A. frse au capital de 1,4 MF.
Siège social : Paris, 28, r. de Châteaudun
Siège d'exploitation : Tunis. — Agences : Bizerte, Sousse, Sfax
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 846)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
composé de 7 membres, nommés p. 6 ans propriétaires de 5 actions.
BOUFFÉ (Gaston)[SCAC], 45, bd Beauséjour, Paris ; pdt ;
SAVON (Albert), 1, bd Montrciet, Marseille ; v.-pdt ;
SAVON (Roger), 182, bd Haussmann, Paris ; adm. délégué ;
SAVON (Henri-L.), 9, r. du Général-Langlois, Paris ;
FOSSORIER (Robert)[SCAC], 31, av. Victor-Hugo, Paris ;
MARCERON (Marcel)[SCAC], 103, a. de Neuilly, Neuilly-sur-Seine ; secr.

COMMISSAIRES AUX COMPTES
ARNAUD (Gratien), à Marseille.

(Les Archives commerciales de la France, 5 juin 1928)

PARIS. — Modification des statuts. — Soc. COMMERCIALE TUNISIENNE, 28, Châteaudun. — 3 mai 1928. — *G. T.*

1928 (juillet) : CRÉATION DE L'UNION FONCIÈRE NORD-AFRICAINE
(futur FONCIER AFRICAIN FRANÇAIS)
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Foncier_africain_francais.pdf

(Les Archives commerciales de la France, 1^{er} août 1930)

PARIS. — Modification. — Société. COMMERCIALE TUNISIENNE, 28, Châteaudun. — Capital porté de 2.800.000 fr. à 3.500.000 fr. — 3 juillet 1930. — *J. S. S.* (pub. du 25 juillet 1930).

[Transfert du siège de la SCAC et de ses filiales]
(*Les Archives commerciales de la France*, 21 janvier 1931)

PARIS. — Modification. — Société COMMERCIALE TUNISIENNE, 28, Châteaudun. — Transfert du siège, 2, Lord-Byron. — 23 octobre 1930. — *J. S. S.* (pub. du 14 janvier 1931).

(*Les Archives commerciales de la France*, 19 février 1932)

PARIS. — Modification des statuts. — Soc. COMMERCIALE TUNISIENNE, 2, Lord-Byron. — 15 janvier 1932. — *J. S. S.* (pub. du 31 février 1932).

LES TRANSPORTS MARITIMES
(Augustin Hamon,
Les Maîtres de la France, t. 3, Éditions sociales internationales, 1938)

[149] M. Robert Lemaigen [...], administrateur délégué [150] des Ports coloniaux, des Ports africains et de Bordeaux-Bassens, administrateur des Appareux de Rouen et de la Société commerciale d'affrètements et de commission ; il siège aussi aux Messageries africaines et à la [Société commerciale tunisienne](#)¹. M. Marcel Marceron², administrateur-directeur de la Société commerciale d'affrètements et de commission, administrateur des Ports coloniaux, de Bordeaux-Bassens, administrateur délégué du Foncier africain français, dont le siège social est 2, rue Lord-Byron, et qui est une coparticipation où est la famille Savon, M. Marcel Marceron siège en treize conseils où il représente certainement des intérêts qui ne sont pas seulement les siens ; il se pourrait que ceux-ci soient ceux du groupe Mirabaud ; nous reverrons ce personnage dans les Mines, les Produits chimiques. M. Gaston Bouffé, marié à Marguerite Beigbeder, et M. Robert Fossorier, qui administrent les cinq sociétés en question et quatre autres ayant le même siège social (Foncier africain français, Ateliers et chantiers maritimes de Tunisie, Société marocaine de charbons et briquettes, [Société commerciale tunisienne](#)).

(*Les Archives commerciales de la France*, 17 janvier 1940)

PARIS. — Modification. — Société commerciale tunisienne, 2, rue Lord-Byron. — Capital porté à 7.000.000 de francs. — *J.S.S.*

¹ Cette société a dans son conseil cinq membres de la famille Savon (voir précédemment). Elle est une coparticipation de cette famille avec la banque Mirabaud et C^e.

² Marceron est marié à Andrée Gorchs-Chacou et a le château de son beau-père à Monfort-sur-Risle (Eure). Un parent de sa femme, Pierre Gorchs-Chacou, siège en même temps que lui au conseil de la [Société commerciale tunisienne](#).